



# FORMULAIRE DE DÉCLARATION 2025 - MEUBLÉS CLASSÉS

À compléter impérativement maximum le 10 du mois suivant les locations

(10 février pour les locations de janvier, 10 juin pour les locations de mai ...)

**ATTENTION : ne compléter que si c'est de la location directe (et non par plateforme de location)**

Période de perception dans la commune de Biscarrosse : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

## IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

## IDENTIFICATION DE L'HÉBERGEMENT

Adresse de la location :

Déclaration pour le mois de : .....

Pas de séjour à déclarer sur le mois de : .....

**ATTENTION : NE RIEN REMPLIR SI LES LOCATIONS SONT FAITES VIA UNE PLATEFORME DE LOCATION**

Séjours	Dates		Tarif (Cf. verso)	x	Nombre total de personnes assujetties (hors exonération *)	x	Nombre de nuits	=	Montant taxe de séjour
	du	au							
<i>Exemple</i>	<i>04/01/2025</i>	<i>11/01/2025</i>	<i>1,01 €</i>	<i>X</i>	<i>4</i>	<i>x</i>	<i>7</i>	<i>=</i>	<i>28,28 €</i>
Séjour 1				X		x		=	
Séjour 2				X		x		=	
Séjour 3				X		x		=	
Séjour 4				X		x		=	
Séjour 5				X		x		=	
Séjour 6				X		x		=	
Séjour 7				X		x		=	
Séjour 8				X		x		=	

séjour 9				X		x		=	
Séjour 10				X		x		=	
Séjour 11				X		x		=	
Séjour 12				X		x		=	
Séjour 13				X		x		=	
Séjour 14				X		x		=	
Séjour 15				X		x		=	
Séjour 16				X		x		=	
Séjour 17				X		x		=	
<b>TOTAL DE LA TAXE DE SEJOUR</b>								=	

Catégorie	Tarif total
Meublé 1*	0,85 €
Meublé 2*	1,01 €
Meublé 3*	1,70 €
Meublé 4*	2,61 €
Meublé 5*	4,46 €

**ATTENTION : NE RIEN REMPLIR SI LES LOCATIONS SONT FAITES VIA UNE PLATEFORME DE LOCATION (AIRBNB, ABRITEL...) C'EST CETTE DERNIERE QUI REVERSERA LA TAXE PERCUE A LA COMMUNE**

(\*) Motifs d'exonération : Personnes mineures / titulaires d'un contrat de travail saisonnier employé dans la commune / personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

En foi de quoi je délivre la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ....., le.....

Signature

Hôtel de Ville – 149, Avenue du 14 juillet – 40601 – BISCARROSSE CÉDEX – Régie Taxe de Séjour  
Affaire suivie par Mme DUPEYRÉ Malorie ☎ 05.58.83.40.63 / [sejour@ville-biscarrosse.fr](mailto:sejour@ville-biscarrosse.fr)